

# TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE 2017

## TARIFS DE L'ANNÉE 2017

Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques <b>de moins de 50m<sup>2</sup></b>	20,50€
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques <b>de plus de 50m<sup>2</sup></b>	41,00€
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes sur <b>support numérique de moins de 50m<sup>2</sup></b>	61,50€
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes sur <b>support numérique de plus de 50m<sup>2</sup></b>	123,00€
Enseignes <b>de moins de 12m<sup>2</sup></b>	exonérées
Enseignes <b>entre 12m<sup>2</sup> et 50m<sup>2</sup></b>	41€
Enseignes <b>à partir de 50m<sup>2</sup></b>	82€

### Exemples :

Bandeau d'enseigne de 7m <sup>2</sup>	Exonéré
Bandeau d'enseigne de 7m <sup>2</sup> + caisson lumineux de 1m <sup>2</sup> + totem de 6m <sup>2</sup> par face	$7+1+6+6 = 20 \text{ m}^2 \times 41,00\text{€} = 820\text{€}$
Bandeau d'enseigne de 7m <sup>2</sup> + panneau publicitaire de 12 m <sup>2</sup> (hors du site d'activité)	Exonéré + $12 \text{ m}^2 \times 20,50\text{€} = 246\text{€}$

### Pour rappel :

- La superficie imposable est celle du rectangle formé par les points extrêmes de l'inscription, forme ou image.
- L'encadrement n'est pas taxé.
- Les supports sont taxés par face : un panneau publicitaire recto-verso ou une enseigne à double face sont taxés 2 fois.
- Pour l'application de la taxe, la surface prise en compte pour les enseignes correspond au cumul de tous les dispositifs.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives à la TLPE sur le site internet du service public :

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22591>

DÉCLARATION ANNUELLE CONCERNANT LES PRÉ-ENSEIGNES, ENSEIGNES ET PANNEAUX PUBLICITAIRES

Mentions obligatoires à renseigner

Mairie de Bruz - Service finances  
BP 77109  
35170 Bruz Cedex

# TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE 2017

Raison sociale :	
NOM, Prénom :	
Nom de l'enseigne :	
Date de l'activité :	
Type d'entreprise :	
Catégorie :	
N° Siret :	
Date d'inscription au RCS :	
Adresse de l'établissement et contact :	
Téléphone :	
Email :	

## Si le redevable est différent :

Raison sociale et/ ou Nom, prénom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Email :	

Date et signature :

[ÉTAT DU PARC AU 01-01-2017](#)

Mairie de Bruz - Service finances  
BP 77109  
35170 Bruz Cedex

# TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE 2017

## Panneaux publicitaires (situés hors terrain d'activité) :

Nom du dispositif (ex : panneau 3x3 rue de la rachine)	Dimensions (ex : 3m x 4m)	Nombre de faces	Surface totale (x le nombre de faces)	Tarif (voir page 1)	Montant

Montant total pour les panneaux publicitaires :

## Pré-enseignes (panneaux indiquant les modalités d'accès de l'établissement, situés hors du terrain d'activité) :

Nom du dispositif (ex : panneau 3x3 rue de la rachine)	Dimensions (ex : 3m x 4m)	Nombre de faces	Surface totale (x le nombre de faces)	Tarif (voir page 1)	Montant

Montant total pour les pré-enseignes :

## Enseignes (tous dispositifs de publicité situés sur le terrain d'activité ex : bandeau, totem, etc...) :

Nom du dispositif (ex : bandeau 2x1)	Dimensions (ex : 3m x 4m)	Nombre de faces	Surface totale (x le nombre de faces)	Tarif (voir page 1)	Montant

Montant total pour les enseignes :

Date et signature :

# TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE 2017

DÉCLARATION POUR L'AJOUT OU LA SUPPRESSION DE DISPOSITIFS EN COURS D'ANNÉE (à adresser dans les 2 mois)

## Panneaux publicitaires (situés hors terrain d'activité) :

Nom du dispositif	Dimensions	Nombre de faces	Date de création	Date de suppression	Tarif (voir page 1)	Montant au prorata (A/12 x nombre de mois)

## Pré-enseignes (panneaux indiquant les modalités d'accès de l'établissement, situés hors du terrain d'activité) :

Nom du dispositif	Dimensions	Nombre de faces	Date de création	Date de suppression	Tarif (voir page 1)	Montant au prorata (A/12 x nombre de mois)

## Enseignes (tous dispositifs de publicité situés sur le terrain d'activité ex : bandeau, totem, etc...) :

Nom du dispositif	Dimensions	Nombre de faces	Date de création	Date de suppression	Tarif (voir page 1)	Montant au prorata (A/12 x nombre de mois)

Date et signature :